



COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

La Région Ile-de-France renforce son partenariat avec l'UNAF en dotant 6 Bases de Loisirs de 36 ruches

Partenaire de l'Union Nationale de l'Apiculture Française en ayant signé l'année dernière la charte « Abeille sentinelle de l'environnement », la Région Ile-de-France renforce son partenariat en installant 36 ruches sur 6 Bases de Loisirs. Cet engagement écologique visant à lutter pour la biodiversité et contre la disparition des abeilles, revêt aussi un volet pédagogique très important. Des apiculteurs, en effet, seront formés sur chaque Base de Loisirs afin d'entretenir les ruchers et de sensibiliser un large public. 6 premières ruches seront prochainement installées sur la plus grande Base régionale de plein air et de loisirs à Saint-Quentin-en-Yvelines, la seule Base à avoir une Réserve Naturelle Nationale, classée Natura 2000.

Inauguration du rucher

Le 12 MAI 2009 à 12H30

Base de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

Entrée principale : Rond-Point Eric Tabarly - Route départementale 912 - 78190 Trappes

en présence de :

Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France

Marie Richard, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile de France chargée des sports, des loisirs et du tourisme,

Michel Vampouille, Vice-président du Conseil régional d'Ile de France chargé de l'environnement,

Bernard Tabarie, Président du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la base de plein air et de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines,

Henri Clément, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française,

Claude Cohen, Président de l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Ile de France,

Jacques Kemp, Président du syndicat apicole Intercommunal de la région Parisienne,

Félix Gil, Responsable régional des Apiculteurs Référents Abeilles sentinelles de l'environnement des Bases de Loisirs d'Île de France



La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, cet insecte, non content de nous offrir du miel, est indispensable à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, les abeilles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an. Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « Abeille, sentinelle de l'environnement » est un

programme national de sensibilisation et d'information sur la sauvegarde de la biodiversité végétale à travers la protection des abeilles appliqué en étroite collaboration avec des partenaires locaux publics ou privés.

L'engagement de l'Ile-de-France



Composée à 80% de forêts, de terres agricoles et d'espaces naturels, malgré une urbanisation soutenue, l'Ile-de-France abrite une biodiversité rare et essentielle, ambitionnant de devenir la première écorégion européenne, la Région Île-de-France, déjà partenaire de l'UNAF, renforce son action pour la préservation des abeilles en installant 36 ruches réparties sur 6 Bases de Loisirs à Bois-Le-Roi, Etampes, Port aux Cerises, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vaires Torcy, Val de Seine.

Attachée, de plus, au respect de l'environnement, cette action est le reflet de sa politique en matière de développement durable.

Un choix d'implantation judicieux

Le choix d'implanter des ruchers dans les Bases de Loisirs combine plusieurs avantages : elles accueillent un très large public composé à la fois de familles, de groupes scolaires, d'amis ou de personnes seules qui y passent des moments d'évasion, de détente et de partage propices à la sensibilisation écologique. De plus ce sont surtout des espaces verts très favorables au développement des abeilles.

De la formation à l'information

Dans le cadre du programme « Abeille sentinelle de l'environnement » des apiculteurs référents de l'UNAF, formeront sur 3 ans un employé de chaque Base qui assurera à son tour, à terme et en toute autonomie, l'entretien du rucher et développera une action pédagogique auprès du grand public pour promouvoir, entre autres, l'apiculture auprès des jeunes générations.

Quelques actions spécifiques sur les Bases de Loisirs

Petits et grands pourront ainsi découvrir, au gré de leurs promenades, une ruche insolite sur un petit pont surplombant une île à Port aux Cerises, appréhender en toute transparence le travail des abeilles à travers une ruche vitrée à Bois-le-Roi, assister à l'élaboration d'un jardin mellifère à Saint-Quentin-en-Yvelines, observer de près et manipuler une ruche en toute sécurité, et participer enfin à des jeux de rôle ludiques autour de la reine de la fête : l'abeille.

Le saviez-vous ?

- . Selon les données de l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles
- . Une reine pond jusqu'à 2000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie
- . Une colonie, c'est 10 à 80 000 abeilles. En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille. Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement
- . Une butineuse récolte 40 mg de nectar, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen

☛ Pour en savoir plus sur la **Région Ile-de-France**, connectez-vous sur le site officiel www.iledefrance.fr

☛ Pour plus d'informations **sur les Bases de Loisirs IDF**, cliquez sur le site officiel <http://www.bases-loisirs-iledefrance.fr>

☛ Pour tout savoir sur l'**UNAF**, téléchargez le dossier de presse et la charte « Abeille sentinelle de l'environnement » sur www.unaf-apiculture.info.

CONTACTS PRESSE

Nadia Pierson

Relations presse

UNAF

Portable : 06 18 73 94 32

contact.presse@unaf-apiculture.info

Ghislaine Collinet

Attachée de presse

Cabinet du Président Région Île de France

Tél. 01 53 85 66 66

ghislaine.collinet@iledefrance.fr